



Retrouvez tous nos communiqués sur

www.ordre.pharmacien.fr



Suivez nos actualités

[@Ordre Pharma](https://twitter.com/OrdrePharma)

Paris, le 24 janvier 2018

Près d'un pharmacien sur deux se vaccine contre la grippe saisonnière

Jamais la vaccination antigrippale n'aura été autant au centre des préoccupations des pharmaciens ! Avec le succès de l'expérimentation de la vaccination par le pharmacien d'officine dans deux régions, il était important de savoir si ces professionnels étaient eux-mêmes vaccinés. Les chiffres sont encourageants mais restent insuffisants : plus d'un pharmacien sur deux a déclaré s'être fait vacciner contre la grippe l'hiver dernier, selon une enquête initiée par l'Ordre national des pharmaciens en collaboration avec la société CSA Research, auprès d'un échantillon représentatif de plus de 1000 pharmaciens en contact avec le public. Autre enseignement à noter : les pharmaciens sont majoritairement favorables à l'obligation vaccinale contre la grippe pour les professionnels de santé.

La vaccination antigrippale : un engagement fort et concret des pharmaciens

A l'heure où la prévention et l'amélioration de la couverture vaccinale sont des priorités de santé publique, les pharmaciens s'impliquent à travers l'expérimentation de la vaccination antigrippale à l'officine en Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Mais qu'en est-il de leur propre vaccination ? Une étude menée du 15 novembre au 1^{er} décembre 2017 par CSA Research pour le compte de l'Ordre national des pharmaciens auprès de 1102 pharmaciens (échantillon représentatif de pharmaciens titulaires et adjoints d'officine, pharmaciens biologistes et des établissements de santé) dresse un état des lieux de la vaccination des pharmaciens et identifie les comportements qui favorisent ou freinent le geste vaccinal de la profession.

2016 / 2017 : les pharmaciens plutôt bons élèves

L'hiver dernier, près d'un pharmacien interrogé sur deux (47%) a déclaré avoir été vacciné contre la grippe. Cependant, la couverture vaccinale 2016/2017 varie fortement selon la section d'appartenance du pharmacien : les pharmaciens titulaires d'officine ont le taux de vaccination antigrippale le plus élevé (60%), suivis des pharmaciens exerçant dans un établissement de santé (55%). A l'inverse, les pharmaciens exerçant en outre-mer (appartenant à la section E de l'Ordre) sont les moins vaccinés avec seulement 1 pharmacien sur 4 déclarant l'avoir été, suivis des pharmaciens adjoints et gérants d'officine (34%).

« Professionnels de santé de premier recours, aisément accessibles sur tout le territoire et conscients d'être des vecteurs potentiels de transmission du virus pour leurs patients, leurs collaborateurs et leurs proches, les pharmaciens nous montrent qu'ils s'investissent dans la protection de la santé des Français. Ils souhaitent participer à l'effort national pour améliorer la couverture vaccinale. », déclare Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



Au 1^{er} décembre 2017, plus d'un pharmacien sur trois déclare être vacciné

Au 1^{er} décembre 2017, 35% des pharmaciens déclarent être déjà vaccinés contre la grippe cet hiver. Et 17% des pharmaciens interrogés, qui n'étaient pas encore vaccinés, ont l'intention de le faire avec certitude pour l'hiver 2017/2018. La couverture vaccinale des pharmaciens cet hiver devrait être du même ordre de grandeur que l'an dernier.

Quelles motivations et quels freins à la vaccination contre la grippe ?

Les pharmaciens qui se vaccinent le font d'abord pour se protéger eux-mêmes (98%) et pour ne pas risquer d'interrompre leur activité professionnelle (96%), d'autant plus lorsqu'ils sont titulaires d'une officine (98%). Ils se vaccinent également pour protéger leur entourage professionnel (94%), leur public et leur famille (93%). Enfin, ils sont 75% à le faire pour suivre les recommandations vaccinales.

A l'inverse, les principales raisons invoquées par les pharmaciens ne souhaitant pas se faire vacciner sont :

- le manque d'efficacité du vaccin contre toutes les souches qui arrive en tête (76%). Une raison qui est encore plus souvent citée par les pharmaciens biologistes (87%), surtout lorsqu'ils exercent dans le secteur privé (93%).
- l'existence d'autres moyens pour éviter de contracter la grippe (71%).
- le risque d'effets secondaires (60%).
- le fait de ne pas se sentir concerné par ce vaccin (moins d'un pharmacien sur deux, 54% chez les pharmaciens âgés de moins de 45 ans).

La vaccination obligatoire contre la grippe pour les pharmaciens : une mesure plébiscitée

Pour augmenter la couverture vaccinale de la profession, les pharmaciens se montrent favorables à l'obligation pour les professionnels de santé de se vacciner contre la grippe saisonnière : 68% des pharmaciens sont d'accord avec ce principe. Les pharmaciens âgés de moins de 45 ans sont d'autant plus enclins que leurs aînés : 73% vs 63% auprès des 45-55 ans et 68% auprès des 56 ans et plus.

Ceux qui se vaccinent le moins contre la grippe (pharmaciens adjoints et gérants d'officine, pharmaciens d'Outre-mer) sont également favorables à la vaccination obligatoire pour eux-mêmes (respectivement 65% et 69%).

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98